

# BULLETIN



**TAGAST IN IMAWALANE**  
SAUVEGARDE DES ELEVEURS NOMADES

## Nos projets pour 2016... ou 2017

Pour ce 1er numéro de l'année 2016, nous espérons pouvoir vous donner des nouvelles de notre projet. Mais voilà, nous n'en avons pas. Un échange avec Ismaghil était prévu. Mais son 4 x 4 est tombé en panne en plein désert. La tempête de sable (on ne voit rien à 1 m.) semble avoir abimé certaines pièces. Le 1er cybercafé est à plus de 300 km, à Zinder. Comme quoi la détérioration du climat, déjà difficile à vivre, a des répercussions immédiates sur la vie quotidienne.

Ce contretemps nous donne l'occasion de vous faire part de nos projets pour l'année 2016..... ou 2017.

## Ecole primaire d'Ib'Dnaza

### Electrification

L'école d'Ib'Dnaza dispose de bâtiments (à entretenir, ce qui n'est pas rien...) mais elle n'a pas d'électricité.

### L'éclairage

Les dortoirs servent aussi de salles d'études. On y emploie des lampes à piles. Ces piles durent une semaine : 40 piles par semaine x 40 semaines de cours = 480.000 CFA = 732 € par an.

Et les piles usées, où vont-elles ? Dans la nature ?

Les classes n'ont pas d'éclairage du tout. Sous les tropiques le jour dure 12h. **Toute l'année il fait noir à 18h.** Mais les jours de vent de sable, il fait très sombre bien avant 18h....

### Dans ce numéro

Nos projets	1
Ecole primaire	1
Electrification	1
Quelles solutions apporter	2
Appel à nos lecteurs	2
Parrainage pour le secondaire	2
Zinder	2
Exposition	3
Nous contacter	4
Legs et Dons	4

### Des ventilateurs et des frigos : il n'y en a pas.

La température peut monter, à partir du mois d'avril à 40°, 50°, voire plus. A partir d'avril-mai, tout le monde dort à la belle étoile.

La cuisine est une case en briques crues, elle sert à entreposer les vivres et le matériel.

On cuisine dehors sur feu de bois, pour nourrir tous les jours 150 à 180 personnes. Un ouvrier est chargé de récolter le bois. Avec l'âne et sa carriole il doit aller de plus en plus loin pour ramener la provision indispensable pour le lendemain.

Au Sahara il est en effet interdit de couper un arbre. Faute de mieux l'an dernier on a brûlé des euphorbes séchées qui abondent – enfin qui abondaient – mais les cuisinières en souffrent : **la fumée âcre brûle les yeux et les poumons.** Du reste, il est temps de laisser repousser les euphorbes.

Il est aussi grand temps de trouver un autre combustible.

**L'électrification devient donc une nécessité**, ne fût-ce que pour faire des économies. Elle permettrait d'économiser le prix des piles, le salaire de l'ouvrier chargé de la corvée bois, et sans doute d'autres postes.

### Quelles solutions apporter ?

La 1ère idée qui vient à l'esprit : des panneaux solaires. Oui, mais le vent de désert est corrosif parce qu'il est chargé de sable. S'il abîme le moteur et la carrosserie d'un 4 x 4, ce sera pareil pour des panneaux. Comment les protéger ?

Certaines techniques sont merveilleuses sur le papier. Sans plus.

Par exemple les casserolés solaires (paraboles). Ceux et celles qui en ont l'expérience nous disent que les reflets du soleil sont pénibles et dangereux pour les yeux.

Les fours solaires n'ont pas cet inconvénient, mais la cuisine prend 3 fois plus de temps (la température ne dépassant pas 150°) que le feu de bois. Quand on cuisine pour 150 ou 200 personnes, cela pose problème. Irréalisable.

De plus, l'utilisation d'un four solaire demande une adaptation culturelle importante. Il nous semble qu'on n'en est pas encore là. On ne peut demander à des femmes habituées à la cuisine traditionnelle de réinventer des méthodes nouvelles, sans guide, sans aide aucune.

Une cuisinière électrique serait idéale..... s'il y avait une source d'électricité. Nous voilà revenus à la case départ....

**Nous avons alors planché sur l'utilisation d'un groupe électrogène fonctionnant au gasoil, est-ce la bonne solution ?** Nous poursuivons notre analyse....

### C'est pourquoi nous faisons appel à nos lecteurs !

Y a-t-il parmi vous un expert qui puisse nous aider ? Qui connaisse le milieu hostile qu'est le désert et son environnement, tout en tenant compte que la meilleure solution devra, au final, être étudiée et réalisée par une société de la région.

## Parrainage pour le secondaire

Dans le dernier bulletin, nous faisons appel aux bonnes volontés pour le parrainage des enfants qui ont commencé avec succès l'école secondaire au Collège de Zinder. Nous pensons en effet que l'avenir de toute la communauté nomade est liée à leur avenir : les éleveurs, conscients des difficultés croissantes de leur métier, attendent de voir où l'école va mener ces enfants.

Parmi les enfants sortis de primaire, 7 n'ont aucune famille pouvant les héberger, ils sont inscrits au Collège à Zinder à 300 km au sud d'Ib'Dnaza. Pour subvenir aux dépenses de scolarité et de logement de ces collégiens, l'asbl Tagast a mis en place un parrainage collectif. Notre appel a été entendu.

### Notre plus vif merci aux 6 personnes qui nous ont dès à présent répondu OUI à ce parrainage.

En effet c'est de vous, nos lecteurs, que dépend leur avenir....

Ainsi qu'on le voit, notre asbl doit non seulement assumer la gestion de ce qui a déjà été fait et maintenir en vie l'école primaire, mais aussi achever de l'équiper et veiller à sa bonne gestion. Nos moyens financiers ne nous permettent pas d'en faire plus. Si en octobre 2016 des enfants sortis de 6ème primaire devaient commencer le Collège à Zinder, nous ferions à nouveau appel à vous. Sans vous nous ne pourrions assurer l'avenir des nouveaux arrivés.

## ZINDER

Nous avons cherché à savoir à quoi pouvait ressembler cette ville où vivent ces enfants 9 mois sur 12. A 1.000 km à l'est de Niamey, à 100 km au nord de la frontière avec le Nigéria ; cette ville est aujourd'hui le centre administratif d'une des 5 grandes régions entre lesquelles est partagé le Niger (39 fois la surface de la Belgique).

Ib'Dnaza se trouve à la limite nord de cette région. Pour des raisons administratives, Zinder est devenue la destination obligée pour un tas de démarches, même si Agadez (250 km au nord-ouest) est un peu plus proche.

## Zinder est sans doute en pleine mutation.

C'est une vieille ville du 18ème siècle, peuplée de Haoussas et de Kanouris. Elle était alors la capitale d'un royaume puissant dirigé par un sultan. Par la suite elle est devenue la capitale du Niger jusqu'en 1927, où elle a été supplantée par Niamey. Elle s'est alors quelque peu endormie.

Devenue centre administratif d'une des 5 grandes régions du Niger, elle est aujourd'hui une des plus grandes villes du pays (environ 350.000 habitants en 2012). Ses habitants appartiennent à toutes les ethnies du pays, mais les Haoussas et les Kanouris y sont restés majoritaires (ils sont également présents au nord du Nigéria). Le Niger est une mosaïque de peuples, c'est bien pourquoi la langue officielle est celle des colonisateurs du 19ème siècle, ici le français.

L'importance récente de Zinder a fait d'elle une ville universitaire. Jusqu'à la fin du 20ème siècle, le Niger n'avait pas d'autre université que celle de Niamey. L'Etat nigérien a, depuis 2000, fondé 3 autres universités : Maradi, Tahoua, Zinder, toutes situées au Sahel.

- 1ère faculté en 2008 : technologie
- en 2010 : lettres et sciences humaines
- en 2013 : sciences de la santé
- en 2014 : biologie, géologie et environnement
- en 2015 : mathématiques, physique, chimie.

Cette université pousse comme un champignon. Il est tout-à-fait réjouissant de voir que les options se multiplient, que les sciences appliquées y ont une part importante. Tant mieux. Les pays pauvres ont, plus que d'autres, besoin de cerveaux pour mettre en œuvre leurs propres ressources au service de leur propre population.

Il nous semble que si les enfants d'Ib'Dnaza décident de faire des études supérieures, ils auront l'embarras du choix..... Croisons les doigts !

## Exposition

**Tagast In Imawalane a le plaisir de vous présenter les œuvres de :**

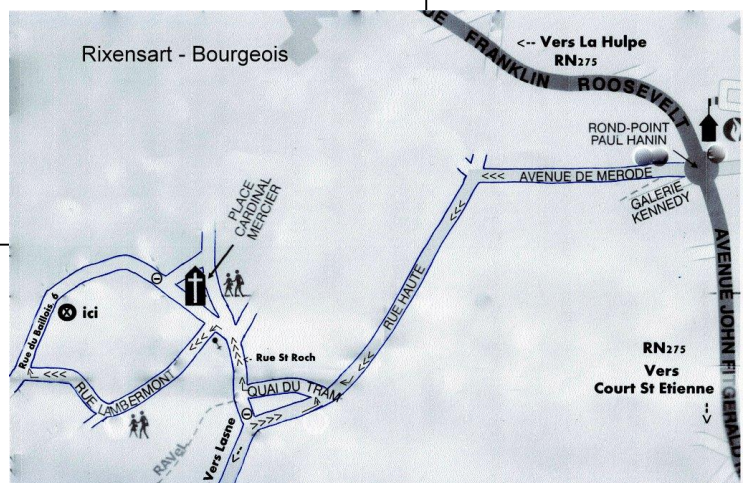
**CECILE LIBEN**

**Terres cuites, aquarelles, collages, gouaches, dessins.**

à LEUR ABRI 6 rue du BAILLOIS  
1330 Rixensart Bourgeois

**le samedi 5 mars 2016 de 12 à 18h**  
**le dimanche 6 mars 2016 de 11 à 18h**

La vente se fera au profit de l'asbl Tagast, nourrir les 110 enfants de l'école d'Ib'Dnaza.



## Les Legs en duo

Une formule qui peut être intéressante pour tous est le legs en duo : faire de l'asbl Tagast In Imawalane son légataire universel (droit d'enregistrement entre 6,6 % et 25% à Bruxelles; 7% en Wallonie; 8,8 % en Flandre) à charge pour celle-ci de verser une somme déterminée à un autre légataire, nette de droits de succession. Le legs en duo permet de réduire les droits de succession sur l'ensemble de votre succession. Plus le montant légué est important et plus le lien de parenté est éloigné ou inexistant, plus vous avez avantage à reprendre l'asbl dans votre testament. C'est l'asbl Tagast In Imawalane, agréée pour la déductibilité des dons, qui paie les droits de succession des personnes indiquées dans votre testament.

Votre notaire peut vous conseiller pour ce qui regarde le droit et plus précisément vos obligations légales envers vos proches. Mais pour ce qui regarde le choix de l'association à qui vous souhaitez laisser une partie de vos biens, c'est vous qui décidez.

### A quoi serviront ces dons ?

On peut penser à l'électrification de l'école primaire d'Ib'Dnaza. **Merci de nous y aider.**

Compte bancaire Fintro : IBAN : BE85 1430 7670 7806  
BIC : GE BABEBB

De Tagast In Imawalane à 1330 Rixensart

**Tout don de 40€ ou plus, donne droit à une attestation pour l'exonération fiscale**

Editeur responsable : Cécile Liben, 35 rue des Cailloux à 1330 Rixensart

## Nous contacter

### Responsables en Belgique :

- Xavier Henry de Frahan, Président  
(tél 0476/310 790, mail [xfrahan@gmail.com](mailto:xfrahan@gmail.com))
- Cécile Liben, Administrateur
- Françoise Gailly, Administrateur
- Claudine Tagnon, Administrateur
- Emiel Symens, Administrateur
- Annie Soubigou, Administrateur

**Siège social** : 35 rue des Cailloux – 1330 Rixensart  
n° d'entreprise 0860.749.096

Tagast In Imawalane

35 rue des Cailloux  
1330 Rixensart

Février 2016 - n° 33  
Périodique trimestriel

Belgique – België
<b>P.P – P.B.</b>
1380 LASNE
BC 30677

N° d'agrément P801109